



CAMP ARCHEOLO-J

Mode d'emploi

Durant une, deux ou trois semaines nous allons vivre ensemble, partager activités et actes du quotidien, dans une ambiance de vacances que nous souhaitons conviviale. Le RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR sera notre cadre pour assurer le respect de chacun et de toutes les générations.

... BIENVENUE CHEZ NOUS !

Archeolo-J et son staff sont ravis de t'accueillir. L'association prône les valeurs du vivre ensemble et invite chacun-e à se montrer courtois-e, respectueux-se et surtout de faire preuve de bienveillance envers tous et toutes. Merci d'avance de partager avec nous ces valeurs !

Si tu rencontres le moindre souci, n'hésite pas à venir trouver les membres du staff. Ils sont là pour t'écouter et trouver des solutions aux problèmes éventuels.

... LA VIE SUR LE CAMP

▶ LA VIE EN COMMUNAUTÉ

L'intimité de chacun est respectée. Afin de la préserver, les installations sanitaires et les tentes resteront non mixte.

▶ DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Chaque jour, des activités variées te sont proposées : chantier, atelier, conférences... La participation aux activités est obligatoire pour tous et toutes (sauf circonstances particulières soumises au coordinateur du camp). La participation aux jeux est libre.

L'équipe de bénévoles s'occupe de l'intendance et de la plupart des charges collectives, occasionnellement les participant-e-s doivent donner un coup de main.

▶ DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

A partir de 22h, le silence est de mise sur le camp (respect de la loi du 31 août 2006 sur le tapage nocturne). Le bâtiment reste ouvert pour continuer la soirée (23h pour les moins de 15 ans, 00h à partir de 15 ans).

▶ LES SORTIES HORS DU CAMP OU DU LIEU D'ACTIVITÉ

La sortie du camp ou du lieu d'activité n'est pas autorisée pour les moins de 18 ans. Les sorties sont autorisées à partir de 18 ans après arrangement avec le coordinateur de camp pour le bon déroulement des activités.

▶ PROPRETÉ ET GESTION DES DÉCHETS SUR LE CAMP

Merci de faire attention à la propreté et au respect des lieux et du matériel : tentes, sanitaires, locaux... sur le camp, mais aussi sur les lieux d'activités. Des poubelles sont à disposition. Les boissons autre que l'eau ne sont pas autorisées dans les tentes pour des questions de propreté. Elles peuvent cependant être consommées à l'extérieur (verres et bouteilles doivent être rapportés au bar après consommation).

Une caravane sanitaire équipée de douches, éviers et toilettes se trouve à l'extrémité du camp. Des cordes à linge sont à disposition dans les tentes et sur le camp pour le linge mouillé.

▶ PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

Pour le confort, la santé et la sécurité lors des activités, il faut se munir : de chaussures fermées, de bottes, d'un chapeau de soleil, d'une veste de pluie, de crème solaire, et d'une gourde pour l'eau.

... L'USAGE DES SMARTPHONES

▶ RÈGLES POUR TOUS ET TOUTES

L'usage du smartphone est toléré mais encadré. Il n'est pas autorisé durant les repas. Il est également préférable de ne pas apporter de console de jeux et autres tablettes.

Le staff se réserve le droit de confisquer les téléphones en cas d'abus, de non-respect des règles ou d'atteinte au droit à l'image d'autrui.

▶ DE 10 À 14 ANS

Les téléphones sont confiés à un·e animateur·trice durant une partie de la journée et pendant la nuit (gardés en sécurité dans nos locaux). Ils seront à disposition des stagiaires durant certaines plages horaires (13h-15h) et en soirée (19h-21h). Pour contacter un stagiaire en urgence, merci de passer par le secrétariat (+32 (0)81 61 10 73).

▶ DE 15 À 18 ANS

L'utilisation du smartphone est tolérée, à l'exception des temps de repas afin de privilégier les contacts sociaux.

... LES PHOTOGRAPHIES

Tu souhaites faire des photos du stage ? N'oublie pas de demander la permission aux personnes qui se trouvent sur la photo. Pas d'appareil photo/smartphone ? N'hésite pas à demander au staff de faire des photos de toi sur chantier.



... LA CONSOMMATION DE TABAC

La consommation de tabac est interdite aux moins de 16 ans.

Afin de respecter chacun, les lieux de rassemblement/vie commune (à l'intérieur du bâtiment, dans les tentes, sur la terrasse, sur les chantiers) et à fort passage sont des zones non-fumeur.

Les espaces fumeurs seront renseignés par le staff et seront identifiables à la présence des cendriers.

... LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Les boissons alcoolisées sont interdites aux moins de 16 ans (loi du 10 décembre 2009). Les boissons alcoolisées sont strictement interdites sur le camp à l'exception de celles servies au bar.

Des espaces conviviaux dans le bâtiment ou sur la terrasse sont disponibles pour partager un verre.

La détention et la consommation de stupéfiants sont strictement interdites sur le camp (loi du 1^{er} février 2005).

Le staff se réserve le droit de confisquer les substances apportées par les participant·es.

L'équipe de bénévoles et la structure professionnelle se donne à 200% pour que tu puisses vivre une expérience unique et un camp mémorable. Nous attendons de toi une participation active qui est la clef de voûte de l'organisation.

En cas de non-respect des consignes ou du règlement, l'équipe éducative se réserve le droit d'avertir tes parents et de prendre des mesures ou des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de nos activités. Bien entendu tout se passe bien la plupart du temps...